

52^{ème}

Congrès du Mouvement Jeune Notariat

Bruxelles - Du 8 au 12 octobre 2023



m.j.n.
www.mjn.fr

Une autre idée
du notariat



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS

Rapprocher le notaire du citoyen est la raison d'être du Mouvement Jeune Notariat, c'est ce qu'aime à rappeler notre emblématique Président d'honneur Jacques BENHAMOU.

C'est précisément l'objectif de ce Congrès que d'aller à la rencontre des préoccupations nouvelles des citoyens qui peuplent aujourd'hui l'Europe et qui, pour une partie de plus en plus importante d'entre eux, ne vivent plus à l'échelle de leur terroir ou de leur pays mais à l'échelle de cet espace bien plus vaste et pratiquement dépourvu de frontières intérieures que sont les territoires des vingt-sept actuels Etats membres de l'Union européenne.

C'est dans le but de répondre à cette réalité de plus en plus largement prégnante et partagée que l'Union européenne a notamment reçu le pouvoir non pas d'uniformiser les droits civils applicables dans les différents Etats membres qui la composent mais bien celui d'assurer « la compatibilité des règles applicables dans les Etats membres en matière de conflit de lois et de compétence ».

En quelque sorte, ce faisant, l'Europe s'assigne pour objectif de développer un corps de règles dont la vocation est de rendre compatibles entre eux les droits civils des différents pays membres. Cet objectif fait émerger un véritable « droit international privé européen » au service des citoyens européens destiné à répondre à leur désir ou à la nécessité de se rapprocher plus facilement les uns des autres.

Il est plus que jamais nécessaire pour les notaires des différents pays membres de s'approprier ces règles et de les faire connaître. En d'autres termes, il appartient aux notaires d'aller à l'encontre de certaines idées reçues en démontrant que l'Union européenne est une institution proche des citoyens européens et qui vise directement à les accompagner dans des situations qui sont au cœur de leur préoccupations quotidiennes.

Malgré cette volonté, bien réelle, d'harmoniser la cohabitation entre les différents droits civils européens, qui s'est d'ores et déjà traduite par des mesures très concrètes, force est de constater que subsiste encore de nombreuses barrières juridiques qui entravent le désir d'un grand nombre d'européens d'occuper cet espace qui s'est élargi devant eux et qu'ils vivent de plus en plus avec intensité.

Un seul exemple, tout à fait symptomatique, permettra de s'en convaincre. Un geste aussi simple et naturel que donner à ses enfants se heurte encore aujourd'hui en Europe au risque fiscal particulièrement inéquitable de la double imposition dès lors que l'un

des bénéficiaires s'est établi dans un autre Etat membre. L'Europe n'a certes pas le pouvoir d'harmoniser les règles fiscales, qui en effet restent pour chacun des Etats membres « chasse jalousement gardée ». Mais, alors, comment dans un tel contexte, surmonter les obstacles à la transmission ? Les gestes les plus naturels ne s'arrêtent pas aux frontières. Dépourvu des moyens nécessaires à la consultation des meilleurs cabinet fiscaux, le citoyen « lambda » va tout naturellement s'adresser au notaire. Se pose alors la question de savoir comment, de par la place si particulière qu'il occupe au sein de la plupart des pays de l'Union européenne, le notaire va pouvoir répondre à cette attente légitime, à ce besoin de sécurité au sein d'un paysage juridique complexe ? La collaboration entre les notaires de l'Union européenne, ne constitue-t-elle pas la clé de la réponse à cette question ?

Dans un contexte où l'Union européenne veut favoriser la liberté d'installation et la libre prestation des services au sein de ce qu'il est coutumier aujourd'hui d'appeler « le grand marché » dans le but - hypothétique- d'améliorer le service rendu au citoyen européen, tout en reconnaissant en même temps aux Etats membres la faculté d'adopter des règles dérogatoires, justifiées par la spécificité du service rendu par certaines professions, il apparaît particulièrement opportun de réaffirmer la spécificité de la fonction du notaire et la place du service de la justice préventive dans « le grand marché ». L'occasion nous en est donnée à l'heure où les chefs d'Etats et de Gouvernements viennent de charger l'ancien premier Ministre Italien, Enrico LETTA, d'établir un rapport sur celui-ci en vue de le réimaginer et de réenchanter en fonction des attentes nouvelles des citoyens de l'Europe, suites aux trois dernières crises environnementale, sanitaire et géostratégique auxquelles ils viennent d'être durement confrontés et qui ont changé leur vision et leur rapport aux valeurs.

Tels seront les thèmes que l'équipe des rapporteurs et les intervenants évoqueront au cours de ce congrès et des débats que nous aurons ensemble à leur suite et qui s'augurent déjà passionnants.



Olivier JAMAR

AU PROGRAMME

Dimanche 8 octobre 2023

- 15h00 Mise à disposition des chambres (Bagagerie disponible en cas d'arrivée anticipée)
- 18h00 Verre de bienvenue
- 18h45 Discours d'accueil
- 20h00 Dîner sous forme de cocktail-dînatoire

Lundi 9 octobre 2023

- 9h00 Séance d'ouverture solennelle du Congrès
- 10h30 Pause gourmande
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 Découverte « *Bruxelles et l'Art Nouveau* »
- 18h00 Cocktail apéritif à l'hôtel
- 19h00 Repas pris librement et soirée libre



Mardi 10 octobre 2023

- 9h00 Séance de travail à l'hôtel
- 10h30 Pause gourmande
- 12h30 Déjeuner à l'hôtel
- 14h00 Louvain : visite de l'une des plus anciennes villes universitaires d'Europe
- 19h30 Dîner à Louvain et retour à l'hôtel vers 22h30

Mercredi 11 octobre 2023

- 9h00 Séance de travail à l'hôtel
- 10h30 Pause gourmande
- 12h30 Déjeuner à l'hôtel
- 14h00 Waterloo, là où se joua le sort de l'Europe
- 19h00 Départ soirée de gala « *Belle Epoque* »
- 00h30 Retour à l'hôtel



Jeudi 12 octobre 2023

- Matinée libre
- Libération des chambres avant 12h (Bagagerie disponible en cas de départ tardif)
- Départ en fonction des horaires de chacun

!!! INSCRIVEZ-VOUS SANS ATTENDRE !!!

Bulletin d'inscription disponible sur notre site : www.mjn.fr

Informations et demandes : info@mjn.fr – 07 87 33 09 04

Ce programme pourra faire l'objet de certaines adaptations

